

ECONOMIC
RESEARCH
F O R U M



منتدى
البحوث
الاقتصادية

2015

working paper series

COMPRENDRE L'UTILISATION DE LA RECHERCHE
EN SCIENCES SOCIALES PAR LES ORGANISATIONS
DE LA SOCIETE CIVILE: LA LEÇON MAROCAINE

Hind Hourmat Allah et Brahim Elmorchid

Working Paper No. 946

**COMPRENDRE L'UTILISATION DE LA RECHERCHE
EN SCIENCES SOCIALES PAR LES ORGANISATIONS
DE LA SOCIETE CIVILE: LA LEÇON MAROCAINE**

Hind Hourmat Allah et Brahim Elmorchid

Working Paper 946

September 2015

Send correspondence to:
Hind Hourmat Allah
Faculté de Droit, Marrakech
hourmat_hind@yahoo.fr

First published in 2015 by
The Economic Research Forum (ERF)
21 Al-Sad Al-Aaly Street
Dokki, Giza
Egypt
www.erf.org.eg

Copyright © The Economic Research Forum, 2015

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced in any form or by any electronic or mechanical means, including information storage and retrieval systems, without permission in writing from the publisher.

The findings, interpretations and conclusions expressed in this publication are entirely those of the author(s) and should not be attributed to the Economic Research Forum, members of its Board of Trustees, or its donors.

Résumé

L'objectif de ce papier consiste à apporter une contribution à la compréhension des facteurs explicatifs de l'utilisation de la recherche en sciences sociales par les ONG de développement. Pour y parvenir nous nous sommes inscrits dans une démarche analytique en mettant en valeur les résultats d'une enquête menée auprès de 92 ONG marocaines opérant dans le domaine du développement économique. L'exploitation des données nous a permis de dégager un certain nombre de résultats probants. Ainsi, contrairement à une idée largement partagée dans le milieu universitaire, le fossé entre les priorités de la recherche et les besoins exprimés par la société civile n'est pas clairement visible. Bien que la majorité des ONG de développement soient encore jeunes et que les conditions matérielles des chercheurs soient globalement défavorables, d'énormes opportunités de dialogue, d'échange et de collaboration existe entre ces deux communautés. Aussi, l'utilisation de la recherche en sciences sociales est globalement satisfaisante. La construction d'un modèle PLS suggère que cette variable est fortement associée à trois caractéristiques du président de l'ONG (l'ancienneté, la fonction occupée et le niveau de formation), à une caractéristique de l'ONG-elle même (l'appréciation de la recherche instrumentale) et à trois caractéristiques du contexte (la proximité relationnelle, l'effort d'assimilation des résultats de la recherche et les mécanismes de diffusion de la recherche).

Abstract

The objective of this paper is to contribute to the understanding of the factors explaining the use of social science research by the development NGOs. To achieve this, we adopted an analytical approach by highlighting the results of a survey of 92 Moroccan NGOs operating in the field of economic development. The analysis of the data allowed us to identify a number of strong results. Thus, contrary to a widely shared idea in the academic community, the gap between research priorities and needs expressed by civil society is not clearly visible. Although the majority of development NGOs is still young and that the material conditions of researchers are generally unfavorable, there are enormous opportunities for dialogue, exchange and cooperation between the two communities. Also, the use of social science research is generally satisfactory. The construction of a PLS model suggests that this variable is strongly associated with three characteristics of the president of the NGO (seniority, position held and level of training), to only one feature of the NGO (the appreciation of instrumental research), and three characteristics of the context (relational proximity, assimilation effort, and diffusion mechanisms of research).

1. Introduction

La recherche en sciences sociales a toujours joué et joue encore aujourd'hui un rôle majeur dans le façonnement des mentalités et la prise de conscience des enjeux et des conditions de développement économique et social. En anticipant les changements et les défis futurs, en posant de nouvelles questions, en enrichissant l'état des connaissances et en élaborant des solutions, la recherche en sciences sociales constitue non seulement la base de l'acquisition des connaissances sur nos sociétés, mais aussi un facteur de développement de grande importance. Elle aide les différents acteurs concernés à mieux saisir les problèmes socio-économiques les plus pressants et complexes auxquels font face les sociétés contemporaines. Dans ces conditions, les pouvoirs publics ont la lourde responsabilité de promouvoir et d'orienter la recherche vers les vraies priorités, tout en garantissant les libertés académiques et l'indépendance des chercheurs.

Malgré les acquis ancestraux, la recherche en sciences sociales dans le monde arabe est en quasi-stagnation. Elle se développe dans un environnement très peu propice, caractérisé par une série d'insuffisances (manque moyens humains et matériels, querelles linguistiques, absence de vision, etc.). La restructuration ou la mise en place d'une véritable politique nationale de recherche est restée à un stade de réflexion et n'est toujours pas menée à terme. Et c'est dans ce contexte difficile qu'un nouvel agent demandeur des résultats de la recherche fait irruption. Il s'agit de la société civile.

Longtemps censurée par les régimes politiques, la société civile a rapidement fait ses preuves non seulement comme force de proposition, mais surtout comme véritable acteur de changement. Elle est de plus en plus active dans les débats et les actions de développement. Elle est également de plus en plus préoccupée par l'utilisation des résultats de la recherche. Une certaine prise de conscience quant à l'arrimage entre la sphère de la recherche en sciences sociales et celle de la société civile commence alors à se manifester.

Une question d'une importance cruciale est qu'il n'existe pas de réflexions assez intéressantes à propos des enjeux et des déterminants de l'utilisation de la recherche en sciences sociales par la société civile dans le monde arabe. Les rares travaux existants demeurent assez éparpillés et souvent menés sous forme d'études de cas. Et c'est pour relancer le débat sur cette question que nous avons jugé opportun d'étudier le cas marocain. L'objectif consiste non seulement à dresser un portrait de l'utilisation de la recherche en sciences sociales par les Organisations de la société civile, mais surtout à identifier et caractériser les principales variables explicatives de cette utilisation. Pour y parvenir, nous nous sommes appuyés sur les résultats d'une enquête menée auprès d'un échantillon composé de 92 ONG de développement bien structurées et sérieuses.

Le reste du papier est organisé comme suit. La section 2 rappelle le contexte général de la production de la recherche en sciences sociales au Maroc. La section 3 présente une revue de littérature portant sur l'utilisation de la recherche en sciences sociales. La section 4 expose le cadre méthodologique et présente les résultats de nos estimations de l'utilisation de la recherche en sciences sociales par les ONG de développement. Enfin, la conclusion est dédiée à la synthèse et aux implications en termes de politiques économiques.

2. Le Contexte Général de la Recherche en Sciences Sociales au Maroc

Depuis l'indépendance, le contexte de la recherche en sciences sociales au Maroc a beaucoup changé. Les besoins en connaissances et les défis continuent de prendre de l'ampleur à mesure que le pays cherche à améliorer sa position sur l'échiquier mondial. A notre avis, deux faits majeurs ont contribué à nourrir ce contexte : la persistance de la crise du système de recherche en sciences sociales et la montée en puissance de la société civile comme espace potentiel d'utilisation des résultats de cette recherche.

2.1 La recherche en sciences sociales au Maroc: un secteur en profonde mutation

Pour bien comprendre l'état des sciences sociales au Maroc, il semble nécessaire de faire un détour par les conditions historiques de production tant des connaissances que de générations de chercheurs. Ainsi, au lendemain de l'indépendance, le Maroc a hérité un système de recherche en sciences sociales caractérisé par une sorte de dualité. D'un côté, le système de recherche francophone d'inspiration coloniale était relativement prospère. Les chercheurs qui y opèrent se composent d'universitaires issus essentiellement du milieu aisé et très attachés à l'idée d'une suprématie de la valeur scientifique sur la valeur marchande d'un travail de recherche. Ces chercheurs ne se soumettaient guère aux désirs de la logique marchande et s'attachaient plutôt à produire des recherches scientifiques de façon rigoureuse et objectives. En outre, les méthodes relevant de la tradition française continuent d'être privilégiées, en particulier dans les disciplines clés comme l'anthropologie, l'histoire, la philosophie ou encore la sociologie.

D'un autre côté, le système de recherche arabophone tournée vers l'étude des sciences Islamiques continue d'inspirer beaucoup de chercheurs, en particulier ceux de l'université Al Quaraouiyine. Ces chercheurs s'efforçaient de se conformer aux idéologies nationales qui soutenaient l'idée d'une société marocaine arabe harmonieuse et culturellement homogène.

Durant les années soixante et soixante-dix, on a assisté à l'émergence d'une nouvelle génération de chercheurs inspirés par le militantisme social et politique. Les chercheurs en sciences sociales sont de plus en plus conscients de la nécessité de concilier les valeurs de l'intellectuel et celles de l'activiste. Cette genèse est généralement associée à des noms comme Paul Pascon, Mohamed Guessous, Germain Ayache, Aziz Bilal, Abdelkébir Khatibi, etc. Parallèlement, la diaspora scientifique marocaine en Europe, en particulier en France, commence à prendre de l'ampleur. Relativement bien organisée, les membres de cette communauté se sont mobilisés pour orienter la recherche en sciences sociales vers de nouvelles priorités.

Les réflexions en sciences sociales s'orientent de plus en plus vers la « la décolonisation scientifique » et la mobilisation de la société autour du changement. Pour y arriver, beaucoup de chercheurs ont basculé vers le marxisme comme méthode d'exploration et d'analyse des phénomènes sociaux sous différents angles (littéraire, philosophique, économique, sociologique, politiques ou encore historique).

Conscient du danger que représente ce type de réflexions, le pouvoir politique a mis en place toute une série de restrictions pour empêcher le développement des disciplines perçues comme dangereuses pour la stabilité politique. Certaines disciplines comme l'histoire ont été fortement encadrées, alors que d'autres comme la philosophie et l'anthropologie ont été bannies de la majorité des programmes de l'enseignement supérieurs. Aussi, l'institut de sociologie fut fermé sur décision administrative. Les autres institutions universitaires en sciences sociales ont été mises sous surveillance du Ministère de l'Intérieur.

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont cherché à orienter la recherche vers la légitimation des choix des politiques économiques et sociales, qui conféraient à la planification dirigée et au secteur agricole un rôle crucial en matière de développement du pays. Les recherches qui ne cadrent pas avec les priorités idéologiques de l'Etat subissaient toutes sortes de restrictions. Outre les restrictions en matière d'accès aux données statistiques secondaires, les études de terrain étaient soumises à des autorisations administratives très strictes. Aussi, les livres et les revues dont le contenu risque de remettre en cause l'agenda scientifique officiel ont été purement et simplement interdits. Ces barrières ont eu comme conséquence l'orientation des recherches en sciences sociales vers une sorte de conformisme.

Néanmoins, malgré ces restrictions, la dynamique de l'engagement des chercheurs en sciences sociales n'a pas faibli. Au contraire, la recherche était globalement prospère surtout sur le plan qualitatif. Aussi, beaucoup de chercheurs ont préféré défendre leur position intellectuelle, ce qui a valu à certains d'entre eux des poursuites judiciaires, des enlèvements, des tortures et parfois même des exils.

Durant les années quatre-vingts, la recherche en sciences sociales a été victime des nouvelles politiques économiques imposées par les institutions de Bretton Woods. Ainsi, et afin de se conformer aux exigences du programme d'ajustement structurel, le Maroc a imposé de lourdes restrictions budgétaires, en particulier dans l'enseignement supérieur. Plusieurs programmes de recherche ont été alors abandonnés. Aussi, les conditions de recherche se sont considérablement détériorées et les professeurs universitaires en sciences sociales se confinaient davantage dans des activités d'enseignement. Les valeurs de l'académisme commencent à s'éroder (El Kenz, 2007 :11).

Le manque de ressources s'est également répercuté sur la qualité des thèses soutenues dans les Facultés des Lettres et les Faculté de Droit. L'originalité et la rigueur scientifique font de plus en plus défaut, car peu de travaux recourent aux études de terrain et aux analyses explicatives. Cette situation s'est aggravée par le manque de laboratoires de recherche viables dans les différents départements affiliés aux institutions universitaires concernées par la production de la recherche en sciences sociales.

La décennie quatre-vingt-dix a marqué un tournant dans le processus de production de la recherche en sciences sociales au Maroc. Les Gouvernements qui se sont succédés ont entrepris de grandes réformes dans le secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Outre la création de nouvelles Universités, une attention particulière a été accordée à la création des structures de Planification et de Gouvernance (Centre National de Recherche Scientifique et Technique, le Comité permanente interministérielle de la recherche scientifique et du développement technologique, etc.).

Une Académie des sciences fut également créée. Le but consistait, entre autres, à donner à la recherche scientifique une place majeure dans l'échelle des valeurs nationales, à proposer aux autorités les voies et les moyens capables de développer l'esprit scientifique au sein de la société et à entreprendre des actions de diffusion des résultats de la recherche par des colloques, des manifestations scientifiques, des publications et par la création de bibliothèques scientifiques.

Par ailleurs, le Maroc a glissé vers le système LMD (Licence, Master, Doctorat), qui vise à améliorer le niveau à la fois de l'enseignement supérieur et de la recherche conformément à des dispositions et des principes partagés à l'échelle universelle. Ce nouveau système exige des changements de paradigmes et des comportements des différents acteurs de l'Université. Parallèlement, il a été procédé à la mise en place de plusieurs Comités de pilotage et de suivi des stratégies de développement du secteur de l'enseignement supérieur.

Les entités de recherche commencent alors voir le jour sous forme d'équipes, de laboratoires, de centres, etc. Une importance considérable a été accordée à la mise en place d'un mode de gestion efficace des nouvelles entités et à l'instauration d'un système d'évaluation régulière de la production scientifique. Aussi, les laboratoires d'idées (*Think Tanks*) commencent à participer activement au débat sur les questions économiques, politiques et sociales. C'est le cas du Centre Jacques Berque pour les études en sciences sociales et humaines, créée en 1999 pour promouvoir la recherche dans le domaine des sciences sociales. C'est le cas également du Centre de Recherche et d'Études en Sciences Sociales (CERESS) à Rabat, mais aussi la Fondation du Roi Saoud Abd Al-Aziz pour les sciences sociales à Casablanca, l'Institut Amadeus et l'Institut Royal des Études Stratégiques (IRES) à Rabat.

En dépit de quelques résultats positifs obtenus, et qui touchent essentiellement l'aspect quantitatif (augmentation du nombre de chercheurs en sciences sociales, autosuffisance en matière de production d'enseignants-chercheurs, une plus grande ouverture sur l'international, etc.), la situation de la recherche en sciences sociales reste préoccupante à bien des égards. Ainsi, aucune politique nationale de recherche claire et volontariste n'a été mise en place. A l'instar de la majorité des pays arabes, la politique de la recherche scientifique au Maroc est caractérisée par le tâtonnement, l'incohérence et le manque de visibilité. Presque tout est improvisé.

Mal géré, marginalisé, sous-médiatisé, sous équipé, la recherche en sciences sociales au Maroc s'est alors enfoncé dans une crise profonde. La sphère dans laquelle fonctionnent les structures de recherche en sciences sociales devient fortement redevable aux bailleurs de fonds, qui imposent l'agenda des projets de recherche. En plus, le réseautage dans le domaine de la recherche est très faible et l'accès aux données, pourtant nécessaires pour rentabiliser et valoriser la production scientifique est très limité. Certaines bases de données sont considérées comme secret d'Etat. Elles ne sont généralement mises à la disposition des chercheurs qu'après leur obsolescence. Quant à la question linguistique, elle n'est toujours pas résolue. La recherche est alors reléguée au bas de l'échelle des priorités de la majorité des enseignants-universitaires opérant dans les sciences sociales.

S'agissant des modes d'investigations, les approches quantitatives commencent à prendre le dessus sur les approches qualitatives. Ceci est rendu possible par l'importance que commence à prendre les techniques quantitatives dans le cursus de formation et la démocratisation des logiciels de traitement de données. Les disciplines ont également subi l'effet du changement. Les vieilles et nobles filières de la Philosophie, de l'Histoire, de l'Economie générale, etc. qui intéressent peu les donateurs étrangers commencent à perdre du terrain au profit de ce que Craig Calhoun (1995 : 159) appelle les "sciences sociales du réel", c'est-à-dire les filières valorisées sur le marché comme la gestion, la psychologie, la géographie urbaine ou encore l'anthropologie culturelle.

Sur un autre registre, il semble que les chercheurs en sciences sociales n'ont plus de statut social valorisé et ne jouissent plus d'un prestige élevé. Et c'est par souci de compenser les salaires jugés modestes, que beaucoup de jeunes universitaires préfèrent partir à la chasse des heures supplémentaires dans des établissements privés, plutôt que de se consacrer à la production de la recherche. Souvent, ils ne fréquentent leurs institutions d'appartenance que pour donner des cours et ils ne sont généralement affiliés à aucune structure de recherche. Ainsi, une nouvelle génération de chercheurs en sciences sociales va voire le jour. Il s'agit de la génération des chercheurs « démissionnaires » ou « fantômes ».

D'autres chercheurs ont plutôt choisi de s'orienter vers le consulting. Déjà, depuis plusieurs années, certains professeurs de Droit ont été autorisés à exercer la fonction d'Avocat parallèlement à leur fonction d'enseignants-chercheurs. Dans ces conditions, on comprend que le titre de Professeur sert surtout à accroître leur notoriété et leur réputation en tant qu'avocat. En outre, avec la libéralisation et l'ouverture de l'économie marocaine, un nouveau marché pour la recherche en sciences sociales va voir le jour. Il est alimenté par les entreprises privées, les départements ministériels, certains organismes internationaux et encore moins certaines ONG. Beaucoup d'enseignants universitaires ont alors décroché des contrats n'ont pas en tant que chercheurs, mais en tant qu'experts. Qualifiée par El Kenz (2005) de « chercheurs consultants », cette nouvelle catégorie de chercheurs en sciences sociales subit la loi des bailleurs de fonds. Elle n'est donc pas totalement libre de choisir elle-même l'objet de ses recherches.

Une troisième catégorie de chercheurs préfère purement et simplement se consacrer à l'enseignement dans leurs disciplines, sans jamais oser contribuer à la production de la

recherche. Ils se sont contentés de rédiger leur thèse en vue d'obtenir un diplôme qui garantit l'accès au poste de professeur universitaire. Nous pouvons les qualifier de chercheurs par défaut ou tout simplement de « fainéants ». D'ailleurs, un rapport publié en 2006 sur l'état de la recherche en sciences sociales au Maroc, dresse un constat accablant : plus de 55% du corps des enseignants-chercheurs marocains n'ont jamais produit une recherche depuis leur recrutement (Cherkaoui, 2006)

Signalons au terme de cette section que la recherche en sciences sociales au Maroc n'est plus le monopole des universitaires. D'autres acteurs commencent à produire et à partager des recherches sur des questions touchant directement les problèmes de la société. Il s'agit en particulier des hommes politiques, des ONG et des fonctionnaires. Chaque groupe tente à développer sa propre conception de la science tout en qualifiant souvent la recherche universitaire d'idéologique ou d'inutile.

2.2 La société civile au Maroc: un espace potentiel d'utilisation de la recherche en sciences sociales

Au Maroc, comme dans la plupart des pays arabes, la société civile s'est progressivement imposée comme une évidence. Ainsi, le nombre d'organisations relevant de la société civile a considérablement augmenté. De même, l'État marocain est de plus en plus conscient de l'importance de la société civile comme partenaire stratégique. Cette prise de conscience a été à l'origine d'un foisonnement d'initiatives, de réunions, de rapports et de nouvelles réglementations. L'objectif est de créer un environnement propice au bon fonctionnement du tissu associatif.

La société civile est devenue plus organisée, plus ouverte, plus médiatisée et plus active même dans tous les domaines, y compris les domaines politiquement sensibles. Elle offre d'abord un espace de débat et de médiation, nécessaire à l'émergence d'une société démocratique et responsable. Elle offre ensuite un espace de co-construction de l'offre et de la demande dans le cadre de l'économie solidaire. L'intérêt individuel est noyé dans l'intérêt de la collectivité. Dans ce cas, la recherche de profit est naturellement remplacée par la maximisation de l'utilité sociale. Elle offre enfin un espace de citoyenneté, un espace de valorisation des individus et un espace de lutte contre l'exclusion. Ainsi, à travers les rencontres et les débats, le travail associatif a permis à beaucoup d'individus de retrouver confiance en soi et en la société.

Les pratiques associatives au Maroc ont un caractère ancestral très marqué. L'histoire nous apprend que des formes informelles d'associations caritatives ont cohabité (ou non) avec l'État central depuis la première dynastie des Idrissides au IX^e siècle. Mais le véritable point de départ fut les années quatre-vingt-dix, marquées par la création de milliers d'associations œuvrant dans la sphère du développement local. Avec plus de 100000 associations, le Maroc est devenu l'un des pays arabes leaders dans ce domaine.

En tant qu'acteur incontournable du changement, les associations peuvent être classées en deux catégories : les associations de plaidoyer et les associations de prestation de services. Les premières œuvrent généralement dans des champs politiquement sensibles, en particulier les Droits de l'Homme, les Droits culturels et linguistiques, les Droits de la femme, les Droits de l'enfant, la lutte contre la corruption, la sensibilisation politique, la défense des Droits des travailleurs, etc. Le développement de ce type d'associations trouve son origine dans le vent démocratique qui a commencé à souffler sur le royaume depuis la promulgation de la constitution de 1996.

Quant aux secondes, elles opèrent essentiellement dans des activités relevant de l'économie solidaire. Ce type d'associations se caractérise par un fort attachement aux valeurs développementalistes, un esprit de compétition, l'introduction d'une rationalité de type économique et l'adoption de certaines règles de management relevant du secteur privé. Leur

émergence constitue, entre autres, une réaction à la crise économique des années quatre-vingts et à l'impulsion des pouvoirs publics.

Ainsi, dès le début des années quatre-vingt-dix, des milliers d'associations de développement se sont constituées dans un temps presque record. Les populations sont désormais invitées à participer à la mise en œuvre des projets de développement économique, mais aussi au débat sur l'avenir du pays. Elles se sont alors massivement engagées dans la construction d'un espace associatif dynamique et embrassant divers secteurs d'activités (offre de services de base, alphabétisation, genre, environnement, activités génératrices de revenus, etc.). Aussi, et contrairement à une idée très répandue, ces associations n'ont pas été toutes créées à l'initiative de leurs membres. Une bonne partie a vu le jour dans le cadre des programmes initiés par l'État (Programme d'Electrification Rural Généralisée par exemple), par des ONG internationales (SOS villages d'enfants, lions club, etc.), par des Agences gouvernementales de coopération technique (ACDI, AFD, GIZ, etc.) ou encore par les Agences des Nations Unies (PNUD, UNICEF, UNESCO, etc.).

L'une des principales caractéristiques des activités développées par les associations de développement est la mise en place des « espaces publics de proximité » (Laville, 1994), c'est-à-dire des espaces d'argumentation et de paroles communs permettant aux différentes parties prenantes (usagers, professionnels, bénévoles, pouvoirs publics, etc.) de co-construire l'offre et la demande, de co-organiser la production et de co-décider des prix et des quantités (El Morchid, 2010). Les adhérents de chaque association discutent des projets à entreprendre, décident du niveau et des sources de financement, fixent les procédures et les modalités d'accompagnement de chaque projet et procèdent à l'évaluation des réalisations.

Par ailleurs, quatre évènements majeurs sont venus bouleverser le tissu associatif marocain au cours de ces dernières années : les attentats du 16 mai 2003 à Casablanca, l'émergence du lobbying associatif, la crise de gouvernance qui commence à toucher certaines associations, et le lancement de l'INDH (Initiative Nationale de Développement Humain). Le premier évènement a été à l'origine de la promulgation en 2003 de la loi contre le terrorisme. Cette loi a eu comme effet, entre autres, une certaine restriction des champs de libertés. Quant au deuxième évènement, il s'explique par la montée en puissance des associations professionnelles et des syndicats, mais aussi par la synergie créée grâce à la coordination entre plusieurs associations à vocation politique, qui réclamaient plus de changements. Naturellement ce type de lobbying a donné lieu à un processus de marchandage, source de captation de rente. Le troisième évènement peut être justifié par le manque de capacité et la multiplication des conflits entre les membres d'une même association. Enfin, le dernier évènement (l'INDH) a donné une véritable impulsion au travail associatif. Lancé en 2005, ce programme a permis, entre autres, de renforcer le partenariat entre les associations, les élus, les autorités locales et les départements ministériels. Chaque année, des sommes colossales sont versées à des milliers d'associations dans le cadre de la réalisation des projets de proximité, essentiellement dans les zones rurales et périurbaines.

3. L'utilisation de la Recherche Par la Société Civile: Les Thèses en Présence

L'utilisation de la recherche par la société civile est un domaine où ni les concepts, ni les méthodologies, ni encore les théories ne sont assez précis pour constituer une méthode de travail adéquate. En effet, alors que la relation entre la recherche et les politiques publiques a fait l'objet d'une réflexion théorique assez poussée et assez riche (Caplan et coll, 1975 ; Weiss, 1979 ; Garrett et Islam, 1988 ; Stone et al., 2001 ; Neilsn, 2001 ; etc.), la relation entre la recherche et la société civile est encore dans un stade de construction.

En s'inspirant des travaux de Devine et al. (1987), Kline and Rosenberg (1986), Landry (1990), Rothwell (1994), Buxton and Hanney (1996), et Landry et al. (1999), il est possible de distinguer quatre approches explicatives de l'utilisation de la recherche: l'approche de la

recherche fondamentale libre, l'approche de la recherche orientée, l'approche institutionnelle et l'approche d'interaction sociale. Bien que chacune de ces approches accorde une place primordiale à la recherche dans le processus de décision, elles diffèrent singulièrement quant aux facteurs qu'elles utilisent pour expliquer l'utilisation des connaissances.

3.1 L'approche de la recherche fondamentale libre

Les origines de cette approche remontent au début des années cinquante. A cette époque, les pays développés considéraient que seule la recherche fondamentale est source de prospérité. Plus elle est soutenue, plus les secteurs clés de l'économie en profitera, et plus la société sera riche et pacifiée (Mirenowicz ; 2000 : 21).

L'approche de la recherche fondamentale libre (*science push approach*) accorde une très grande importance aux mécanismes de l'offre des résultats de la recherche aux utilisateurs potentiels (chaque offre de la recherche crée sa propre demande). L'utilisation de la recherche suit une séquence linéaire et à sens unique, allant du chercheur vers l'utilisateur. Ce sont les résultats de la recherche qui constituent le principal vecteur pour l'amélioration de la performance de toutes les organisations (De Long et Fahey, 2000 ; Terpstra et Rozell, 1997). Des auteurs comme Weiss (1979), Saxe (1986) et Rich (1991) mettent l'accent sur l'importance des communautés comme principal milieu d'utilisation de la recherche. Elles s'intéressent à ses résultats et les valorisent dans diverses décisions. Toutefois, le retour sur investissement est souvent questionné (Rich, 2002). En effet, malgré le grand nombre de recherches en sciences sociales, on constate qu'une part assez considérable de ces recherches n'est pas transférée aux utilisateurs potentiels (Lester, 1993 ; Lomas, 1997 ; etc.).

Pour les adeptes de cette approche, l'offre de la recherche est largement tributaire des domaines et disciplines de recherche ((Oh, 1997; Rich, 1997; Landry, Amara and Lamari, 1999), de la nature de la recherche, qui peut être fondamentale ou appliquée (Machlup, 1980), et des attributs des produits de la recherche (Dearing et Meyer, 1994 ; Edwards, 1991 et Lomas, 1993). En outre, les recherches fondamentales ont moins de chances de déboucher sur des utilisations immédiates que les recherches orientées vers les besoins des utilisateurs potentiels.

Bien que de nombreuses stratégies aient été proposées dans la littérature afin de faciliter le transfert des résultats de la recherche vers la société, peu de preuves ont été avancées quant aux résultats obtenus dans différents contextes et quant à l'efficacité de ces opérations (Hemsley-Brown, 2004 ; Lavis 2006 et Levin 2004, 2006). La culture de compétition dans les institutions de recherche constitue un autre défi à l'amélioration de l'utilisation de la recherche. Très souvent, les chercheurs sont pris entre les orientations académiques traditionnelles et l'impératif de l'utilisation des résultats de la recherche (Jacobson, Butterill et Goering, 2004 ; Mitton, Adair, McKenzie, Patten et Perry, 2007). Dans la plupart des universités, les mécanismes d'incitations à la recherche prennent généralement la forme de publication dans des revues indexées s'adressant à un public averti. L'ouverture sur la société à travers la recherche-action demeure peu valorisée (Landry, Amara, Lamari 2001 ; Cour et Young, 2003 ; Lavis et al., 2003 ; Hemsley-Brown, 2004 ; Maynard, 2006 ; Nutley et al. 2007).

3.2 L'approche de la recherche orientée

Connu également sous les labels « approche économique », l'approche de la recherche orientée (*demand pull approach*) a été initiée et formalisée au début des années soixante-dix. La recherche libre est désormais remise en question. Le pilotage de la recherche ne se fait plus par l'offre des chercheurs, mais par la demande de l'économie ou de la société. Cette nouvelle approche met l'accent essentiellement sur l'acquisition ou l'utilisation de la recherche. Elle s'apparente à une relation client-fournisseur, où les utilisateurs se comportent comme des clients qui définissent leurs besoins, et où les chercheurs se comportent comme des producteurs qui offrent un service en échange d'une rémunération négociée. Les résultats de la recherche

sont davantage mis à profit lorsque les utilisateurs estiment que la recherche répond à leurs besoins et qu'ils sont capables d'en percevoir la valeur dans leur propre contexte (Bedell et al. 1985; Huberman et Thurler, 1991 ; Belkhdja et al., 2007; etc.). A cet effet, deux thèses s'affrontent : la thèse de l'utilisation de la recherche en tant que produit et la thèse de l'utilisation de la recherche en tant que processus (Amara et al., 2003).

Pour les partisans de la première thèse, les résultats d'une recherche quelconque sont généralement associés à une décision ou un événement spécifique des utilisateurs. Dans ce contexte, l'utilisation de la recherche peut prendre trois formes : l'utilisation conceptuelle, l'utilisation instrumentale et l'utilisation symbolique (Larsen, 1980 ; Amara et al., 2003 ; Hannet et al., 2003 ; Levis et al., 2003). L'utilisation instrumentale réfère aux situations où les résultats d'une recherche sont directement à l'origine d'une action ou décision spécifique et concrète des utilisateurs (Landry et al., 2000). Quant à l'utilisation conceptuelle, elle renvoie aux situations où les résultats d'une recherche génèrent de nouvelles idées et de nouvelles théories qui conduisent à de nouvelles interprétations par les décideurs des enjeux et des réalités qui entourent une problématique donnée (Sunesson et al., 1989). Enfin, l'utilisation symbolique renvoie à l'emploi des résultats de la recherche pour soutenir et justifier une décision ou un programme déjà mis en place.

L'utilisation de la recherche comme produit a généralement tendance à croître lorsque les chercheurs se focalisent sur des projets convoités par la société. Dans ces conditions, on comprend que la recherche ne doit pas avoir une portée conceptuelle (les projets qui assurent uniquement l'avancement des connaissances), mais plutôt instrumentale (Frenk, 1992 ; Orlandi, 1996). En outre, le niveau de formation des utilisateurs, leur position dans le processus de prise de décision, leur curiosité pour les produits de la recherche constituent autant de déterminants influant la demande des résultats de recherches (Landry et al., 2000:250).

Au sens de Glover (1994), la recherche joue un triple rôle principal par rapport aux questions de la société. La plus importante et la plus durable de ces tâches est de fixer les termes du débat sur des questions politiques et sociales. Dans ce rôle, la recherche contribue, à travers un processus d'accumulation de données, à construire le cadre de l'examen et de l'évaluation des problèmes. La recherche a également pour tâche d'analyser les faits présents ou passés pour en tirer des leçons pouvant servir à éclairer les décisions publiques. Une dernière tâche consiste à évaluer les faits, les intérêts et les possibilités à mesure qu'ils se présentent. Des études consacrées à l'incidence de la recherche en sciences sociales sur les actions politiques et sociales aux États-Unis semblent indiquer que, dans sa première fonction, la recherche a son incidence la plus durable et que, dans sa troisième, elle est inefficace (Intal Jr, 1999:280).

Pour les adeptes de la deuxième thèse, l'utilisation de la recherche est appréhendée en tant que processus comportant des étapes cumulatives et interdépendantes (Weiss, 1979 ; Beyer et Trice, 1982) ; Yin and Moore, 1988 ; Rich, 1991 ; Frenk, 1992 ; Chelimsky, 1994 ; Silverside, 1997; Orlandi, 1996 ; Landry et al., 1999). Ainsi par exemple, Beyer et Trice (1982) considèrent l'utilisation de la recherche comme un processus qui suppose que des individus fassent quelque chose avec le produit final. Pour ces auteurs, l'utilisation de la recherche est un processus comportemental complexe qui comprend quatre composantes principales : la connaissance, les sentiments, les choix et les actions. De son côté, Lamos (1997) considère que l'amélioration de la dissémination de la recherche doit passer par une meilleure compréhension réciproque des chercheurs et des utilisateurs de la recherche. Pour lui, les décideurs doivent comprendre que la recherche n'est pas un produit, mais plutôt un processus dans lequel la conception des méthodes et la définition des objets d'études nécessitent beaucoup de temps.

Quel que soit la thèse retenue, l'utilisation de la recherche doit être conçue comme une véritable stratégie. Dans cette perspective, Lavis et al. (2003) proposent une méthode heuristique pour

la formulation des stratégies d'utilisation de la recherche en prenant en considération ce qu'il faut utiliser, par qui, au profit de qui, de quelle manière, et avec quel effet. De même, Nutley et al. (2007) énumèrent cinq mécanismes qui conditionnent l'utilisation efficace de la recherche : la dissémination (présenter des résultats de recherche aux utilisateurs potentiels), l'interaction (établir des liens entre le producteur et l'utilisateur de la recherche), l'influence sociale (persuader les utilisateurs de la valeur d'une recherche), la facilitation (offrir le soutien nécessaire pour améliorer l'utilisation de la recherche) et les incitations (récompenser les efforts d'utilisation de la recherche). Ces cinq mécanismes ne sont pas mutuellement exclusifs, mais se complètent et interagissent de façon plus au moins complexe.

3.3 L'approche institutionnelle

L'approche institutionnelle (*institutional approach*) met en lumière la complémentarité qui doit exister entre les chercheurs et les utilisateurs potentiels de la recherche en termes de priorités, de normes de travail, de jargon utilisé et même de culture de travail (Landry et al. 2000 :251). Désormais, l'accent est mis simultanément sur l'offre et la demande, c'est-à-dire les efforts déployés à la fois par les chercheurs et les utilisateurs.

Les adeptes de cette approche soulignent l'importance des mesures institutionnelles comme mécanisme incitatif à la dissémination, à l'adaptation et à l'acquisition des résultats de la recherche. (Huberman et Thurler, 1991 :182). Pour eux, les utilisateurs opérant dans les contextes marqués par une forte densité et une diversité des mécanismes de liens ont plus de chances de réduire les divergences et le cloisonnement des communautés. De même, les utilisateurs qui entretiennent des relations de proximité et d'interactions fréquentes et structurées avec les institutions de recherches ont plus de possibilités d'accéder et d'utiliser les nouvelles connaissances (Lamari et al., 2000 :250).

L'utilisation de la recherche est conçue non pas comme un élément passif à instruire, mais plutôt comme une structure d'accueil avec une dynamique propre (Huberman et Thurler, 1991 :184). Le chercheur est placé au cœur de la responsabilité non seulement de la production, mais aussi de la dissémination et de l'adaptation de la recherche. Dans ces conditions, on comprend que l'utilisation potentielle de la recherche doit être largement tributaire à l'effort et au temps consacré aux différentes phases de sa dissémination, mais aussi à la possibilité de mettre en place une stratégie efficace et réaliste de rapprochement entre la communauté des chercheurs et celle des utilisateurs.

Par ailleurs, diverses formes de disséminations ont été mises en valeur. Ainsi, Orlandi (1987) oppose deux formes de disséminations : la dissémination active et la dissémination passive. La première est définie comme un processus d'interactions entre le producteur et l'utilisateur de la recherche. L'accent est mis surtout sur l'amélioration de l'efficacité du transfert des connaissances par des actions concrètes. La seconde renvoie à un simple processus de diffusion. La même typologie a été reprise par Graham et al. (2002). Pour eux, la dissémination passive a un caractère indirect. Les chercheurs utilisent généralement les supports classiques comme les revues et les journaux pour faire parvenir les résultats de leurs recherches aux utilisateurs potentiels. Quant à la dissémination active, elle a un caractère plutôt direct. Elle s'articule, dans la majorité des cas, autour de l'implication et la participation de l'utilisateur potentiel tout au long du processus de production et de diffusion des résultats de la recherche.

3.4 L'approche d'interaction sociale

Plusieurs auteurs (Dunn, 1980; Yin and Moore, 1988; Huberman and Thurler, 1991; Nyden et Wiewell, 1992 ; Oh, 1997; Landry, Amara and Lamari, 1999) soutiennent que les variables retenues par les trois premières approches (approches linéaires) sont nécessaires, mais non suffisantes pour appréhender l'utilisation de la recherche. Elles ont alors proposé une autre approche plus complète, non-linéaire et plus réaliste ; il s'agit de l'approche d'interaction

sociale (*Social interaction approach*). Cette nouvelle approche repose sur l'idée que l'utilisation de la recherche est fortement conditionnée par la nature des interactions entre les chercheurs et les utilisateurs. Plus ces interactions sont intenses et soutenues, plus l'utilisation de la recherche sera forte. La confiance y joue naturellement un rôle de premier plan.

Contrairement aux approches précédentes, l'approche d'interaction sociale accorde une plus grande attention aux relations que les chercheurs entretiennent avec les utilisateurs aux différents stades de la recherche (conception, production, dissémination et utilisation). Elle intègre dans une perspective plus globale les facteurs relevant des approches antérieures. Une telle intégration est assurée au moyen de plusieurs facteurs ayant trait aux types de résultats de recherche, aux intérêts organisationnels des utilisateurs, à l'adaptation des résultats disséminés aux besoins des utilisateurs, aux efforts de dissémination et à l'intensité des mécanismes d'échange entre les chercheurs et les utilisateurs.

Par ailleurs, deux thèses s'opposent quant à la nature de la relation entre les chercheurs et les utilisateurs de la recherche : la thèse de l'opposition et la thèse de l'alliance. La première défend l'idée de l'absence de dialogue, voire la présence de conflits d'intérêt entre les chercheurs et la société. Et c'est Max Weber qui a été à l'origine de cette thèse. L'auteur défend l'idée selon laquelle les sciences sociales doivent être objectives et donc sans jugement de valeur, dans lesquelles le chercheur sépare rigoureusement son rôle de producteur du savoir de son rôle de simple citoyen. Pour lui, la collecte de données et leur analyse devaient être poursuivies sans interférence avec des points de vue spécifiques et unilatéraux. Mais il reconnaît dans le même temps qu'il y a une étape dans la recherche scientifique dans laquelle les valeurs personnelles du chercheur jouent un rôle fondamental (Weber, 1947 : 72).

Cette idée de l'opposition entre la recherche et la société a fait par la suite l'objet de plusieurs tentatives de vérifications et d'explications. Ainsi, selon Simpson (1978) et Tripodi et Epstein (1978), les connaissances produites par la recherche ne sont que très peu utilisées par les acteurs de la société. Rinfret et Raynorea (1986:131) expliquent cette faible utilisation de la recherche par le contexte et le type de formation des utilisateurs. On les prépare souvent à s'inspirer de leur vécu et à mettre l'accent sur les expériences qu'ils ont connues avec des clients qui présentent des problèmes similaires. Pour Lomas (2000), une partie du problème réside dans la différence de culture qui entoure ceux qui font de la recherche et ceux qui doivent être en mesure de l'utiliser.

Pour d'autres auteurs, la pauvreté des liens entre les chercheurs et la société renvoie à la mentalité même des utilisateurs qui n'ont pas la même vision en termes de capital cognitif. Ainsi, Freidson (1984 :176) souligne que les chercheurs n'apprécient pas leurs travaux de la même façon que la société. Cela tient à des manières différentes de «regarder le monde». Les chercheurs visent la connaissance, les militants sociaux eux préconisent l'action. Le savoir du militant reste à l'antipode du savoir scientifique (Groulx, 1994 :39).

De son côté, Flacks (2004) considère que bien qu'elle ait permis d'expliquer la dynamique sociale, la recherche demeure relativement « stérile ». De même, la plupart des chercheurs n'entretiennent pas de relations suffisamment constructives avec des organisations de la société civile pour produire des recherches utiles. Pour remédier à ce problème, l'auteur recommande la participation productive des chercheurs dans le travail des militants.

La deuxième thèse défend l'idée d'alliance entre chercheurs et militants sociaux. Gramsci est souvent cité comme le précurseur de cette thèse. L'auteur s'est intéressé de près au rôle des chercheurs dans la société. Pour lui, les chercheurs modernes ne se contentent pas de produire du discours, mais sont impliqués dans l'organisation des pratiques sociales. En outre, il établit une distinction entre les « intellectuels traditionnels » qui se considèrent comme une classe distincte de la société et les intellectuels organiques qui s'engagent envers les objectifs d'un

mouvement social et travaille à son service. Ces intellectuels ne décrivent pas simplement la vie sociale en fonction des règles scientifiques, mais expriment plutôt les expériences et les sentiments que les masses ne pourraient pas exprimer par elles-mêmes. « Chaque classe sociale crée organiquement un ou plusieurs groupes d'intellectuels qui lui donnent son homogénéité et la conscience de sa fonction non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans le domaine social et politique » (Gramsci 1957 :118).

Glasuis (2005) considère que les chercheurs sont non seulement très souvent des acteurs de la société civile, mais ils sont surtout les acteurs les plus sous-estimés de la société. Il admet que les chercheurs qui travaillent sur les questions sociales ne se voient pas souvent comme parties prenantes d'un mouvement. Et pour établir un dialogue entre ces deux groupes, l'auteur propose deux actions pratiques. D'abord, accroître les liens et recueillir plus d'informations de la part de la société. Ensuite, combattre le coût croissant de l'accès aux institutions de recherche.

La thèse de l'alliance entre chercheurs et société a été également illustrée par le modèle de la recherche-action. Selon les adeptes de ce modèle (Brodeur et Rousseau, 1984 ; Blanchet *et al.*, 1984 ; Racine, 1990, etc.), la relation entre ces deux acteurs ne vise pas uniquement la collaboration, mais surtout la modification de la recherche dans plusieurs de ses préjugés, car le besoin de la société est censé forcer la recherche à se reconstruire, à se penser à partir de nouveaux soubassements (Groulx, 1994 :41). Au lieu de concevoir la recherche comme une entité séparée et opposée à la société, la recherche-action défend un modèle interactif jugé à partir de nouveaux critères comme la pertinence, la flexibilité et la transférabilité des connaissances (Guba et Lincoln, 1981).

Un autre point de vue a été livré par la théorie sociale de l'apprentissage. Celle-ci considère l'apprentissage comme une construction dans laquelle la production de la recherche s'effectue dans les interrelations avec les autres et dépend de l'expérience de l'apprenant. Wenger *et al.* (2002) propose la notion de « communauté de pratique » qu'il définit comme « un groupe de personnes qui partagent une préoccupation ou une passion pour quelque chose qu'ils font et apprennent à faire mieux par les liens qui existent entre eux » (Wenger, 1999). L'existence d'une telle communauté est largement conditionnée par un certain nombre de facteurs, notamment : la présence d'un réseau de connexion entre les personnes qui partagent un même domaine d'intérêt, l'engagement des membres dans des activités communes, la transparence des informations et le partage d'un répertoire de ressources et d'expériences.

Dans le même ordre d'idée, Bourdieu (2001) a mis en place le concept de « l'intellectuel collectif » (*public intellectual*), c'est-à-dire quelqu'un qui engage dans un combat sociopolitique sa compétence spécifiques et les valeurs associées à l'exercice de sa profession, comme les valeurs de vérité ou de désintéressement, ou, en d'autres termes, quelqu'un qui va sur le terrain, mais sans abandonner ses exigences et ses compétences de chercheur. [...] . Cela consiste donc à rassembler des « chercheurs engagés dans un travail militant » et des « militants investis dans une entreprise de recherche ». L'auteur maintient une distinction aristocratique entre le savoir des chercheurs et le savoir-faire des militants, entre la science susceptible de penser la politique et la pratique qui l'effectue. Pour l'auteur, cet intellectuel collectif doit remplir trois fonctions (Bourdieu (2001) :

- il doit assumer une fonction critique qui constitue un contre-pouvoir ;
- il doit s'impliquer dans la vie publique pour y faire valoir sa compétence de rigueur scientifique ;
- il doit adhérer au mouvement social pour y apporter des connaissances susceptibles de combattre « l'impérialisme néo-libéral ».

Bourdieu avance également que « mouvement social et connaissances » sont inséparables. On ne peut considérer en effet que le « mouvement social » serait le lieu d'expression de besoins ou d'exigences auxquelles les réponses seraient élaborées ailleurs, dans une sphère du savoir, ou du pouvoir. L'exigence se réduit au rêve, si elle n'est pas sous-tendue par la représentation des conditions de sa possibilité ; ou à une pure revendication si elle ne s'articule à d'autres comme aux enjeux de société plus généraux. Il n'y a donc pas de « mouvement social » sans connaissances. Mais l'inverse est aussi vrai, car il n'y a pas de « connaissance » dans l'absolu.

4. Utilisation de la Recherche Par la Société Civile au Maroc: Un Terrain en Construction

Pour dresser un bilan sur l'utilisation de la recherche en sciences sociales par la société civile au Maroc, nous nous sommes proposé de mener une enquête par questionnaire auprès de 102 ONG de développement local au Maroc. Mais au final, seules 92 ont accepté de coopérer. Elles se répartissent sur quatre régions du Maroc : Souss-Massa-Dara, Marrakech-Tensift-Elhaouz, le grand Casablanca et Rabat-Salé-Zemor-Zaer.

4.1 Opérationnalisation des variables

L'opérationnalisation des variables est une étape critique dans le processus de construction d'une recherche. Il s'agit d'un ensemble de procédés qui sont mis en place pour traduire concrètement des concepts flous par des observations spécifiques, qu'il s'agisse des opérations de mesure dans le cas de la variable dépendante ou des opérations de manipulation de la situation dans le cas des variables indépendantes (Evola., 1999 :86).

4.1.1 La variable dépendante

La littérature propose plusieurs méthodes d'opérationnalisation de l'utilisation de la recherche. Citons à titre d'exemples l'échelle des niveaux d'utilisation de Hall (Hall et al., 1975), l'échelle de l'évaluation de l'utilisation des connaissances de Johnson (Johnson, 1980), l'échelle d'utilisation des résultats de la recherche de Knott et Wildavsky (Knott et Wildavsky, 1980), l'indice d'utilisation de la recherche de Pelz et Horsley (Pelz et Horsley, 1981), l'échelle d'utilisation de la recherche de Larsen (Larsen, 1982) et l'échelle de l'impact global de la recherche sur les politiques publiques de van de Vall et Bolas (van de Vall et Bolas, 1982).

Dans le présent papier, nous avons retenu l'échelle proposée par Knott et Wildavsky (1980). Ce choix est motivé par le caractère multidimensionnel de cette échelle. De plus, sur le plan empirique, elle a fait l'objet de plusieurs expérimentations (Lester et Wilds, 1990), Lester (1993), Landry, Amara et Lamari (2000), Landry *et al.* (2007), etc.). Ainsi, l'utilisation des connaissances est conçue selon une approche incrémentale comprenant six étapes : la réception, la cognition, la référence, l'effort d'adoption et l'influence. Les répondants ont été invités à se prononcer sur l'intensité du recours à six pratiques en utilisant une échelle allant de 1 (jamais) à 5 (toujours). Le tableau 1 présente la description de ces items.

Les répondants ont été invités à se prononcer sur l'intensité du recours à certaines opérations en utilisant une échelle allant de 1 (jamais) à 5 (toujours).

Préalablement au calcul de l'indice mesurant l'intensité d'utilisation de la recherche, il convient de vérifier la fiabilité de l'échelle. Les tests d'épuration font apparaître une fiabilité assez bonne. D'abord, le score de l'Alpha de Cronbach est de l'ordre de 79%, dépassant ainsi le seuil critique de 70%. Ensuite, le degré de corrélations des items avec l'échelle globale excède le seuil de 0.4, ce qui est statistiquement valable. En mettant en œuvre une ACP dans le double but de prouver la multi-dimensionnalité de l'échelle et de l'épurer, nous avons extrait un seul facteur qui explique à lui seul 63.3% de la variance. Aussi, tous les items présentent une forte communalité. Ils sont fortement chargés sur un seul facteur. Aucun item "perturbateur" n'a été identifié. Nous concluons donc à la fiabilité et l'unidimensionnalité de la variable dépendante : "utilisation de la recherche".

Un indice mesurant l'intensité d'utilisation de la recherche est construit en deux étapes. Dans une première étape, nous avons pondéré tous les items par un coefficient compris entre 1 (réception) et 6 (influence). Dans une deuxième étape, nous avons procédé à la sommation des scores obtenus.

4.1.2 Les variables indépendantes

Les variables indépendantes ou explicatives sont dérivées des résultats de l'étude exploratoire et des modèles traitant l'utilisation de la recherche scientifique en général (Yin et Moore, 1988 ; Huberman et Thurler, 1991 ; Nyden et Wiewell, 1992 ; Oh, 1997; Landry, Amara et Lamari, 2000). Au total, trois séries de variables indépendantes ont été retenues : la première inclue les attributs professionnels du président de l'ONG, la deuxième regroupe les attributs de l'ONG elle-même et la troisième synthétise les attributs du contexte de l'utilisation de la recherche.

Les attributs du président de l'ONG sont appréhendés à partir de l'ancienneté, la fonction et le niveau d'instruction. Nous considérons ces trois variables comme muettes (*dummy variables*). La première variable prend la valeur 1 si l'ancienneté est supérieure à 10 ans, 0 sinon. La deuxième variable prend la valeur 1 si le président occupe un poste de haut de l'échelle administrative (cadre ou cadre supérieur), 0 sinon. Enfin, la troisième variable prend la valeur 1 si le président est titulaire d'un Master ou d'un Doctorat, 0 sinon.

Les attributs de l'ONG sont décrits par quatre variables. Trois d'entre elles ont un caractère muet : l'appartenance à un réseau, l'utilisation conceptuelle de la recherche et l'utilisation instrumentale de la recherche. La première variable prend la valeur 1 si l'ONG fait partie d'un réseau associatif ou autre, 0 sinon. La deuxième variable renvoie à une situation où les résultats de la recherche produisent de nouvelles idées pouvant conduire à de nouvelles interprétations, des enjeux et des réalités qui entourent une problématique donnée sans pourtant induire des changements rapides dans les actions et les décisions de ces utilisateurs concernés (Sunesson et al., 1989). Cette variable prend la valeur 1 si l'ONG juge important ou très important les résultats de la recherche conceptuelle en ce qui a trait au travail associatif, 0 sinon. La troisième variable (l'utilisation instrumentale de la recherche) réfère à une situation où les résultats de la recherche sont directement à l'origine d'une action concrète des utilisateurs concernés. Elle prend la valeur 1 si l'ONG juge important ou très important les résultats de la recherche instrumentale en liaison avec le travail associatif, 0 sinon. L'âge de l'ONG vient compléter cette liste de variables.

Les attributs du contexte de la recherche sont appréhendés à partir de quatre variables : la qualité de la recherche, la proximité relationnelle, l'effort d'assimilation de la recherche et les mécanismes de diffusion. Et à l'évidence, ces quatre variables nécessitent un effort d'opérationnalisation. Le tableau 2 récapitule les items retenus pour mesurer chacune d'entre elles.

Pour chaque variable, les présidents d'ONG sondés ont été invités à indiquer la fréquence avec laquelle ils recourent aux différentes opérations représentant les items d'évaluation. Les réponses possibles se présentent sous forme d'une échelle de Likert allant de 1 (jamais) à 5 (toujours).

L'ACP effectuée sur les items utilisés pour évaluer ces quatre variables n'a révélé aucune anomalie en matière de dimensionnalité. Chaque groupe d'items est chargé sur un seul facteur, attestant du caractère unidimensionnel des échelles. De plus, la valeur de l'Alpha de Cronbach pour chaque variable dépasse le seuil critique généralement retenu dans les sciences sociales, soit 0,7, attestant de la fiabilité des échelles.

4.2 Portée et déterminants de l'utilisation de la recherche en sciences sociales

Comme nous l'avons signalé précédemment, la variable dépendante (utilisation de la recherche) est mesurée au moyen de six items : la réception, la cognition, la discussion, la

référence, l'adoption et l'influence. Le tableau 3 récapitule la position des ONG sondées par rapport aux différents items retenus pour opérationnaliser l'utilisation de la recherche.

Au vu de ces résultats, il semble que le degré d'utilisation de la recherche en sciences sociales par les ONG de développement au Maroc est d'un niveau assez moyen. En considérant les six items retenus pour mesurer l'utilisation de la recherche, plus de 50% des réponses se situent dans une fourchette comprise entre « rarement » et « parfois ». Seules donc une proportion légèrement inférieure à 50% déclare recourir rarement ou jamais à l'utilisation de la recherche en sciences sociales. Ce résultat semble très encourageant, surtout si l'on considère le caractère relativement jeune des associations de développement et surtout les conditions peu propices dans lesquelles travaillent les chercheurs en sciences sociales au Maroc. Il corrobore avec ceux obtenus par d'autres auteurs dans des contextes plus favorables. Ainsi, dans une étude sur la recherche dans les domaines publics et sociaux au Canada, Belkhouja et *al.* (2007) constatent que 39 % des administrateurs canadiens exploitent les données issues de la recherche afin d'apporter des changements aux services proposés par leurs institutions. De même, dans une enquête auprès de 447 intervenants dans le domaine psychosocial au Canada, Chagnon et Malo (2006) arrivent à la conclusion que seules 18 % des personnes interviewées déclarent avoir fréquemment recourir aux résultats de la recherche dans le cadre de leurs activités professionnelles.

Par ailleurs, il convient de rappeler que ce résultat n'aurait, peut-être, jamais été obtenu sans les mécanismes mis en place par l'Etat. D'abord, la création de l'ADS (Agence de développement social) a considérablement stimulé le travail associatif au Maroc. Elle a également contribué à relancer la collaboration entre les chercheurs en sciences sociales et les ONG de développement local. Ensuite, dans le cadre de l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), lancée en 2005, nombreux sont les chercheurs en sciences sociales qui ont été sollicités pour assister et aider les ONG de développement local. En effet, le Gouvernement met les fonds nécessaires à la disposition des ONG locales pour financer certains de leurs projets visant la lutte contre la pauvreté et la précarité. Or les membres de ces ONG manquent souvent d'expertise et du savoir-faire en matière de montage, de pilotage et d'évaluation des projets de développement. D'où l'appel aux chercheurs pour assister ces ONG dans leurs projets de développement (conception, réalisation et évaluation).

Aussi encourageant soit-il, ce résultat doit être pris avec certaine prudence, car il ne touche que le volet quantitatif ou numérique de l'utilisation de la recherche. Ne nous pouvons donc pas émettre des conclusions fermes quant à la qualité des travaux de recherche utilisés. Ceci est d'autant plus vrai que la plupart des ONG sondées ont tendance à confondre recherche et consulting.

Arrivons maintenant à la modélisation de l'utilisation de la recherche en sciences sociales. Il s'agit d'identifier les variables exogènes pertinentes qui permettent d'expliquer une part significative de l'utilisation de la recherche par les ONG de développement. Pour ce faire, nous avons choisi la modélisation structurelle par la méthode des moindres carrés partiels ou PLS (*Partial Least Squares regression*). Il s'agit d'une méthode qui permet de contourner certaines limites restrictives résultant de l'insuffisance de l'utilisation de la régression linéaire classique. D'abord, la taille de notre échantillon (92 ONG de développement) n'est pas suffisamment élevée pour justifier le recours à la méthode des moindres carrés ordinaires (*OLS*). La méthode PLS permet donc de corriger cette limite, puisqu'elle a été conçue afin de s'appliquer à des échantillons faibles, pouvant même être inférieur au nombre de variables explicatives. Ensuite, certaines variables explicatives sont fortement corrélées entre-elles (la multicollinéarité), ce qui rend la régression linéaire classique peu pertinente, au sens où les coefficients qui en ressortent deviennent très instable lorsqu'on cherche à bruite les données. Basée sur des critères de covariance, la régression PLS est considérée comme étant plus robuste et plus appropriée. Les

coefficients demeurent stables et gardent une certaine significativité, même en présence de corrélations fortes entre les variables. Enfin, la méthode PLS est reconnue pour être particulièrement bien adaptée à l'analyse des études de terrains complexes en présence de données manquantes. Elle privilégie la recherche d'une optimalité prédictive des relations plutôt que celle de relations de causalité. En choisissant la meilleure combinaison linéaire, elle donne des coefficients structurels plus significatifs (Sosik et al., 2009 :17).

Développée par Wold et Martens en 1983, la régression PLS consiste à effectuer une analyse de l'ensemble des variables indépendantes de manière à ce que les composantes principales de ces variables (les X_i) puissent expliquer au mieux la variable dépendante (Y). Elle procède par construction de variables latentes (construit ou variable non observable) issues de la décomposition de X et Y. L'objectif est la maximisation de la variance expliquée des variables dépendantes par les variables indépendantes, c'est-à-dire la maximisation de la covariance entre les variables indépendantes et la variable dépendante (Sosik et al. 2009). Ce critère de covariance aide à faire une sorte de compromis entre la restitution de la variabilité de X et l'investigation de la relation entre X et Y. Ainsi, il est possible de prédire la variable dépendante (Y) à partir des variables indépendantes (les X_i) en faisant une séparation entre le signal et le bruit, c'est-à-dire entre ce qui est commun aux données et ce qui est plus spécifique à l'échantillon de données traité.

Considérons une régression PLS univariée. Nous cherchons à réaliser une régression de cette variable (Y) sur k variables indépendantes X_1, X_2, \dots, X_k lesquelles peuvent se révéler hautement corrélées entre elles. Chaque variable comprend n observations i centrées-réduites. On construit tout d'abord une première composante t_1 par combinaison linéaire des k variables exogènes. Les poids de la régression sont proportionnels aux coefficients de covariance de la variable Y avec les paramètres initiaux.

L'équation de cette première composante est donnée par l'expression suivante :

$$t_1 = \omega_{11}X_1 + \omega_{12}X_2 + \dots + \omega_{1k}X_k$$

Avec :

$$\omega_{1j} = \frac{\text{cov}(X_j, Y)}{\sqrt{\sum_{j=1}^k \text{cov}(X_j, Y)^2}}$$

Une opération de normalisation est par la suite appliquée à ces coefficients. On obtient alors:

$$\omega_{1j}^* = \frac{\omega_{1j}}{\sqrt{\sum_{j=1}^k (\omega_{1j})^2}}$$

Considérant ces éléments, il est possible d'effectuer une régression simple de Y sur t_1 :

$$\hat{Y} = c_1 t_1 + Y_1$$

Le paramètre c_1 désigne le coefficient de régression et Y_1 le vecteur des résidus. On obtient alors la première équation de régression PLS. Elle s'écrit :

$$\hat{Y} = c_1 \omega_{11} X_1 + c_1 \omega_{12} X_2 + \dots + c_1 \omega_{1k} X_k + Y_1$$

Conformément aux règles de construction de PLS, si le coefficient de cette régression est jugé trop faible, on cherche une deuxième composante : t_2 , une autre combinaison linéaire des résidus X_{1j} non corrélés à t_1 et expliquant correctement le résidu Y_1 . Cette procédure itérative peut se poursuivre jusqu'à l'impossibilité d'introduire une amélioration dans le modèle.

En nous appuyant sur cette procédure, nous cherchons à mettre en évidence l'influence des 11 variables exogènes précédemment exposées sur l'effort d'utilisation de la recherche en sciences sociales. Signalons au passage que toutes ces variables ont été préalablement centrées-réduites. Le tableau 4 présente la qualité de la régression PLS associée à la première composante : t_1 . Au vu des résultats obtenus, il semble que la qualité de l'ajustement est très satisfaisante. Environ trois quart, soit 74,3%, de la variance est expliquée par les variables latentes du modèle proposé. Une seule composante PLS a été retenue pour sa construction, car elle permet la retranscription d'une grande partie de l'information. A elle seule, elle décrit 76,9% de la variation de la variable dépendante et 37,6% de l'information sur les variables indépendantes

Le tableau 5 présente la corrélation et le poids des variables explicatives dans construction de la seule composante retenue (t_1). On s'aperçoit ainsi que la corrélation des variables avec cette composante est globalement bonne. Seules trois variables, en l'occurrence l'âge de l'association, l'utilisation conceptuelle de la recherche et le réseau, ont des coefficients de corrélation faibles. De même, l'observation des poids des variables dans la construction de la composante t_1 fait ressortir une certaine domination de trois attributs contextuels : la diffusion de la recherche, l'assimilation de la recherche et la proximité relationnelle. Et ce sont surtout les attributs des ONG de développement, en l'occurrence l'âge de l'association, l'utilisation conceptuelle de la recherche et le réseau, qui interviennent le moins dans la construction de la composante t_1 .

Le tableau 6 présente les VIP (Variables Importance for the Projection) pour chacune des 11 variables indépendantes sélectionnées. Elle permet d'identifier rapidement quelles sont celles les plus pertinentes sur l'ensemble du modèle. Conformément aux recommandations de Chong and Jun (2005), seules les variables dont les coefficients VIP sont supérieurs à 1 sont significativement influentes.

A la lecture de ce tableau, on s'aperçoit que quatre variables présentent une VIP inférieure ou égal à 1, ce qui veut dire qu'elles ne sont pas pertinentes pour la prédiction de l'utilisation de la recherche par les ONG de développement. Il s'agit de l'âge de l'association, de l'utilisation conceptuelle de la recherche, du réseau et de la qualité de la recherche.

Les coefficients normalisés du modèle PLS (l'équivalence des coefficients Bêta de la régression classique) précisent le poids relatif de chaque variable en standardisant les mesures utilisées. Plus la valeur absolue d'un coefficient est élevée, plus la contribution de la variable à la construction du modèle est grande. Or l'examen des coefficients normalisés de notre modèle révèle que les quatre variables précédemment citées ont des coefficients normalisés très faibles, ce qui confirme les résultats des VIP.

Au vu des résultats obtenus, il semble que les attributs professionnels du président de l'ONG (ancienneté dans le poste, fonction exercée et niveau d'instruction) exercent un effet positif sur l'utilisation de la recherche par les ONG de développement. Ainsi, plus la durée passée par le président à la tête de la direction de l'ONG augmente, plus celle-ci accroît sa chance de recourir aux résultats de la recherche. Pour le tissu associatif, l'ancienneté des présidents des ONG constitue, semble-il, une source d'efficacité et d'ouverture sur le monde de la recherche. De même, plus le niveau d'instruction du président est élevé, plus l'utilisation de la recherche par l'ONG est importante. Le diplôme des présidents des ONG en question n'est pas uniquement un titre de noblesse, mais constitue aussi un facteur facilitateur de prise de dialogue et de

coopération entre le monde de la recherche et le monde associatif. Enfin, la fonction occupée par le président de l'ONG est statistiquement associée à l'utilisation de la recherche, suggérant que les métiers de bas de l'échelle constituent un frein à la diffusion des résultats de la recherche dans le milieu associatif.

Quant aux attributs des ONG de développement, ils n'ont pas tous les mêmes effets sur la variable dépendante. Seule une variable sur quatre est significativement corrélée à l'utilisation de la recherche en sciences sociales. Il s'agit de l'utilisation instrumentale de la recherche. Ce sont les produits de la recherche en sciences sociales à forte valeur d'usage instrumentale qui sont les plus appréciés et donc potentiellement les plus utilisées par les ONG de développement. On a l'impression que les utilisateurs ont un comportement pragmatique. Ils privilégient les recherches orientées vers la résolution des problèmes précis et la mise en place d'actions concrètes, plutôt que les recherches orientées vers la compréhension de la manière avec laquelle fonctionnent les pratiques et les programmes appliqués dans le milieu associatif. Les trois autres variables, en l'occurrence l'âge de l'ONG, son appartenance à un réseau et l'utilisation de la recherche conceptuelle, n'ont aucun impact réel sur l'utilisation de la recherche.

Par rapport aux attributs du contexte, trois variables parmi les quatre retenues présentent des coefficients statistiquement significatifs : la proximité relationnelle, l'effort d'assimilation de la recherche et les mécanismes de diffusion. Le modèle PLS suggère que les ONG dotées d'un fort capital relationnel avec le monde de la recherche ont plus de chances d'accroître l'utilisation des résultats de la recherche en sciences sociales que ceux qui en sont peu ou pas du tout dotés. Ce résultat cadre parfaitement avec celui obtenu par Nahapiet et Ghoshal (1998) et Landry et al. (2000), qui soulignent que le déficit en capital relationnel justifie, entre autres, le faible niveau d'accumulation du capital cognitif par les utilisateurs potentiels. De même, la lecture du modèle fait ressortir une forte association entre l'effort d'assimilation de la recherche et son niveau d'utilisation par les ONG de développement. Le poids relatif de la variable : «effort d'assimilation de la recherche» est positif (coefficient normalisé $> 0,1$) et statistiquement significatif ($VIP > 1$). Un tel résultat suggère que, plus l'effort d'assimilation de la recherche sociale est grand, plus intense est l'utilisation de ladite recherche dans le milieu associatif. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une maîtrise, au moins partielle, des aspects de la recherche en sciences sociale facilite sa vulgarisation et augmente la chance de sa mise en application.

Les mécanismes de diffusion de la recherche semblent également exercer un effet positif et statistiquement significatif sur l'utilisation de la recherche en sciences sociales. La diversité des pratiques de diffusion est la variable la plus influente dans la construction du modèle PLS ($VIP = 1.392$). Ce sont donc les ONG qui ont la capacité et l'habitude de consulter les supports de publications des travaux de recherche en sciences sociales qui ont plus de chance d'en exploiter les résultats.

La quatrième variable liée au contexte, en l'occurrence la qualité de la recherche, présente le signe attendu, mais sa liaison avec l'utilisation de la recherche n'est pas statistiquement significative ($VIP < 1$). Il semble ainsi que les ONG de développement local restent insensibles à la qualité de la recherche en science sociales, ce qui laisse croire que dans le milieu associatif marocain, les militants sont encore dans une phase d'initiation en matière de collaboration avec la communauté des chercheurs. Tous les résultats de la recherche sont généralement acceptés pourvu qu'ils cadrent avec les besoins exprimés par les ONG de développement.

En somme, les résultats obtenus par le modèle adopté corroborent en grande partie les prédictions dérivées des travaux théoriques portant sur les déterminants de l'utilisation de la recherche. En effet, les coefficients de sept variables indépendantes sur 11 se sont avérés statistiquement significatifs.

5. Conclusion

Tout au long de ce document, nous avons tenté de comprendre et de vérifier la nature de l'utilisation de la recherche en sciences sociales par les ONG marocaines opérant dans la sphère du développement économique. Un tel exercice nous a permis de dégager un certain nombre de résultats concluants. Ainsi, en dépit de l'absence d'un cadre réglementaire et institutionnel incitatif, et contrairement à ce qu'on peut croire, la société civile au Maroc n'est pas passive face à la production de la recherche en sciences sociales. La « demande » de ce type de recherche existe. Aussi, d'énormes opportunités de dialogue, d'échange et de collaboration existent entre la communauté des chercheurs en sciences sociales et la société civile.

L'utilisation de la recherche en sciences sociales par les acteurs de la société civile est un processus cumulatif qui commence par des contacts et qui passe par la réception, la compréhension, la participation, la référence, l'adoption, avant d'arriver à l'influence et la mise en application. La construction d'un modèle PLS suggère que cette variable est fortement associée à trois caractéristiques du président de l'ONG (l'ancienneté, la fonction et le niveau de formation), à une caractéristique de l'ONG-elle même (l'appréciation de la recherche instrumentale) et à trois caractéristiques du contexte (la proximité relationnelle, l'effort d'assimilation des résultats de la recherche et les mécanismes de diffusion de la recherche).

De ces conclusions découlent trois enseignements pouvant servir de base pour orienter les politiques publiques dans le domaine de la recherche en sciences sociales. En premier lieu, il semble urgent de lever toutes les barrières qui pèsent sur la recherche universitaire. Cela passe, entre autres, par la mise en place du statut de chercheur, qui viendra compléter celui de l'enseignant-chercheur. En deuxième lieu, tout en encourageant la recherche conceptuelle, il semble important de mettre en place une interface de vulgarisation des résultats de cette recherche. Sans cette vulgarisation, les résultats ne trouveront peut-être jamais chemin d'application. Une telle structure servirait également de forum où chercheurs et ONG de développement apprendraient à mieux se connaître pour mieux coopérer. En troisième lieu, il semble utile de compléter la production des connaissances par un mécanisme de co-production, impliquant les militants de la société civile. Ces militants sont de plus en plus conscients de l'importance de la recherche utile comme locomotive de la réussite associative.

Au terme de ce travail, il convient de signaler que les résultats obtenus doivent être relativisés. D'abord, seul le volet numérique est pris en compte. Les présidents des ONG de développement ne se sont exprimés que par rapport à la quantité de recherches utilisées. Nous n'avons donc aucune garantie quant à la qualité des recherches diffusées dans la société civile. Il est même possible d'avancer que la qualité de la production scientifique n'est pas toujours prise au sérieux. Ceci est d'autant plus vrai qu'il n'existe aucune instance sérieuse pour évaluer les travaux de recherche au Maroc. Ensuite, il semble que les travaux mis à la disposition des associations de développement ne relèvent pas toujours de la recherche au sens académique et formel du terme, mais plutôt du consulting. C'est ce qu'on peut appeler la recherche consultative. Le syndrome de consultance est entrain d'envahir notre sphère de recherche en sciences sociales. Enfin, on est conscient du fait que « l'effet-étude » peut éventuellement produire des biais dans les estimations. On a l'impression que certains répondants avaient tendance à trop positiver leurs actions en surestimant les réponses apportées aux questions d'ordre situationnel et comportemental.

Références

- Bourdieu, P., 2001, *Pour un savoir engagé*, Paris, Liber – Raisons d’agir, 2001, 33-40.
- Chong, I.G. and Jun, C.H., 2005, “Performance of some variable selection methods when multicollonarity is present”. *Chemometrics and Intelligent Laboratory Systems*, Volume 78, Issues 1–2, 28, 103-112
- Comaroff, J. and J. Comaroff (eds), 1999, *Civil society and the political imagination in Africa: critical perspectives*, Chicago: University of Chicago Press.
- Croteau, D., Hoynes W., et Ryan C., eds., 2005, *Rhyming Hope and History: Activists, Academics and SM Scholarship Series: Social Movements, Protest and Contention*, University of Minnesota Press, 320p.
- Edwards, M., 2004, *Civil Society*, Cambridge, UK: Polity Press.
- Ehrenberg, J., 1999, *Civil society: the critical history of an idea*, New York and London: New York University Press.
- El Kenz, A. 2005, “Les sciences sociales dans les pays arabes” , <http://www.estimate.ird.fr> (9 septembre 2014).
- El Kenz, A. 2005, “ Les sciences humaines et sociales dans les pays arabes de la Méditerranée”, *Revue Insaniyat n° 27*, Oran, 19-28
- Gramsci, Antonio (1957), “The Formation of Intellectuals”, in *The Modern Prince, and Other Writings*, New York, International Publishers.
- Groulx, L-H, 1994, “ Liens recherche et pratique : les thèses en présence”, *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, n° 2, 1994, 35-50.
- Hargreaves, D., 1999. “Revitalizing educational research: lessons from the past and proposals for the future”. *Cambridge Journal of Education*, 29(2), 239-249.
- Hemsley-Brown, J. 2004. Facilitating research utilization: A cross-sector review of research evidence”. *The International Journal of Public Sector Management*, 17(6), 534-552.
- Huberman, M., 1994, “Research Utilization: The State of the Art”, Knowledge
- Intal Jr, P.S, 1999, “ Recherche et politique intégrée en Asie de l’est”, in 271-298 in Jamie Schnurr et, Susan Holtz : *Le Défi Se l’intégration : Pour des Politiques Convergentes*
- Jacobson, N., Butterill, D., & Goering, P., 2004. “Organizational Factors that Influence University-Based Researchers” Engagement in Knowledge transfer activities. *Science Communication*, 25(3), 246-259.
- Knott, J. & Wildavsky, A., 1980, “If dissemination is the solution, what is the problem? ” *Knowledge: Creation, Diffusion, Utilization*, 1 (4), 537-78.
- Krafchik, W., 2004, *Can civil society add value to budget decision-making? A description of civil society budget work*, Washington: International Budget Project.
- Landry, R., Amara, N., & Lamari, M., 2001, “Utilization of social science research knowledge in Canada”. *Research Policy*, 30(2), 333-349.
- Landry, R., Amara, N., et Lamari, M., 2000, *Évaluation de l’utilisation de la recherche sociale subventionnée” par le CQRS*, 320p., rapport de recherche, Canada , [http://Users/pc/Downloads/B_LA_DEMANDE_DE_RECHERCHE_SOCIALE_LA_PE_RSPECT%20\(1\).pdf](http://Users/pc/Downloads/B_LA_DEMANDE_DE_RECHERCHE_SOCIALE_LA_PE_RSPECT%20(1).pdf) (20 octobre 2014).

- Lavis, J., 2006, "Research, public policymaking, and knowledge-translation processes: Canadian efforts to build bridges". *Journal of Continuing Education in the Health Professions*, 26(1), 37-45.
- Lavis, J., Robertson, D., Woodside, J., McLeod, C., & Abelson, J., 2003, "How can research organizations more effectively transfer research knowledge to decision-makers?" *Millbank Quarterly*, 81(2), 221-248.
- Levin, B., 2004. "Making research matter more. *Education*" *Policy Analysis Archives*, 12(56). (15 October 2014), from <http://epaa.asu.edu/epaa/v12n56/>
- Levin, B., 2006, "How can research in education contribute to policy?" Review of Australia. *Research in Education*, 6, 147-157.
- Levin, B., 2008, "Thinking about knowledge mobilization". Paper presented at the Symposium of the Canadian Council on Learning and the Social Sciences and Humanities Research Council of Canada. May 15-18, 2008.
- Mirenowicz, J. , 2000, *Sciences et démocratie : le couple impossible ? Le rôle de la recherche dans les sociétés capitalistes depuis la Seconde Guerre mondiale : réflexion sur la maîtrise des savoirs*. Paris. Charles Léopold Meyer.
- Nutley, S., Walter, I., et Davies, H., 2007, *Using evidence: How research can inform public services*. Bristol: Policy Press.
- OECD, 2007. *Evidence in education: Linking research and policy*. Paris: OECD.
- Oh, C.H . and R.F. Rich, 1996, "Explaining Use of Information in Public Policymaking", *Knowledge and Policy*, 9(1), 3-35.
- Ouimet M, Landry R, Amara N., 2006, "L'utilisation de la recherche universitaire dans la fonction publique fédérale et provinciale au Québec et en Ontario: une étude transversale" (Research utilization in federal and provincial government agencies in Quebec and Ontario : a cross-sectional study), in J Crête (Eds), *Politiques publiques : le Québec comparé (Public policies: the Quebec compared)*, Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Ouimet M, Landry R, Ziam S, Bédard P-O, 2009, "The absorption of research knowledge by public civil servants", *Evidence & Policy*, Vol. 5 (4): 331-350.
- Rich, R.F., 1991, " Knowledge Creation, Diffusion and Utilization", *Knowledge Creation, Diffusion, Utilization*, 12, 319-337.
- Simpson, R., 1978, "Is Research Utilization for Social Workers?" *Journal of Social Service Research*, vol. 2, n° 2, 143-157.
- Sosik, J., Kahai, S., et Piovoso, M., 2009, *Silver Bullet or Voodoo Statistics? A Primer for Using the Partial Least Squares Data Analytic Technique in Group and Organization Research*. *Group & Organization Management*, 34(1), 5-36.
- Tripodd, T. et Epsetein, I., 1978, "Incorporating Knowledge of Research Methodology into Social Work Practice", *Journal of Social Service Research*, vol. 2, n° 1, 11-23. University Press, 336p.
- Van Rooy, A., (Ed), 2004, *Global Legitimacy Game: Civil Society, Globalization and Protest* , London: Palgrave Macmillan.
- Weber, M., 1948, *The Methodology of the Social Sciences*. New York : Free Press,
- Weiss, C.H., 1979, "The Many Meanings of Research Utilization", *Public Administration Review*. 29, 426-431.

Wenger, E. , 1999, *Communities of practice: learning, meaning, and identity*. Cambridge.

Tableau 1: Mesure de L'utilisation de la Recherche en Sciences Sociales

Items	Signification
UTIL1	- Réception : « Je reçois à temps les travaux des recherches en sciences sociales pertinents à mon travail ».
UTIL2	- Connaissance : « Je comprends le contenu des recherches en sciences sociales que je reçois »
UTIL3	- Discussion : « Je participe à des réunions de vulgarisation et de discussion des travaux de recherches en sciences sociales »
UTIL4	- Référence : « Je cite les résultats des recherches en sciences sociales comme références dans mes propres travaux professionnels ».
UTIL5	- Adoption : « Je déploie des efforts pour favoriser l'utilisation des résultats de la recherche en sciences sociales ».
UTIL6	- Influence : « Les résultats des recherches en sciences sociales ont influencé les pratiques et les décisions dans mon ONG ».

Source : Adapté de Knott et Wildawsky (1980)

Tableau 2: Mesure des Variables Contextuelles de L'utilisation de la Recherche

Unités d'analyse	Items	Signification
Proximité relationnelle	PROX1	- Animation de cours ou séminaire à l'université
	PROX2	- Communication avec des chercheurs universitaires
	PROX3	- Implication dans des projets de recherche menés par des chercheurs
	PROX4	- Production de la recherche en collaboration avec des chercheurs
	PROX5	- Consultation des travaux de recherche
	PROX6	- Participation à des manifestations scientifiques
Qualité de la recherche	QUAL1	- Les résultats de la recherche sont faciles à découvrir
	QUAL2	- Les résultats de la recherche sont faciles à comprendre
	QUAL3	- Les résultats de la recherche sont pertinents
	QUAL4	- Les résultats de la recherche sont fiables
	QUAL5	- Les résultats de la recherche sont utiles pour la société civile
	QUAL6	- Les résultats de la recherche sont faciles à implémenter
Effort d'assimilation de la recherche	ASSI1	- Discussion des conclusions de la recherche avec des chercheurs
	ASSI2	- Discussion des points qui paraissent flous avec des chercheurs
	ASSI3	- Discussion des outils et méthodes utilisés avec des chercheurs
	ASSI4	- Discussion des options relatives à l'application des résultats
	ASSI5	- Discussion du suivi des actions avec des chercheurs
Diffusion de la recherche	DIFF1	- Consultation d'articles publiés dans des revues
	DIFF2	- Consultation des communications présentées dans des colloques
	DIFF3	- Consultation des livres ou chapitres de livres
	DIFF4	- Consultation des rapports de recherche
	DIFF5	- Participation aux réunions informelles avec des chercheurs
	DIFF6	- Consultation d'articles de presse écrite ou électronique
	DIFF7	- Recours aux interfaces entre chercheurs et société civile
	DIFF8	- Utilisation des Sites Internet

Tableau 3: Répartition des ONG Sondées Selon le Recours aux Opérations Représentatives de L'utilisation de la Recherche (Chiffres Exprimés En Pourcentages)

Items	Jamais	Rarement	Parfois	Souvent	Toujours	Moyenne	Ecart-type
Réception	11.96	18.48	26.09	28.26	15.22	2.84	1.24
Connaissance	10.87	15.22	28.26	34.78	10.87	2.81	1.15
Discussion	10.87	19.57	25.00	31.52	13.04	2.85	1.20
Référence	13.04	13.04	20.65	38.04	15.22	2.71	1.25
Adoption	13.04	18.48	16.30	41.30	10.87	2.83	1.23
Influence	11.96	21.48	18.48	33.70	14.13	2.85	1.25

Tableau 4: La Qualité de la Régression PLS

Indices	Comp1
Indice de qualité de la régression (Q ²)	0,743
Pouvoir explicatif du modèle (R ² Y)	0,769
Pouvoir explicatif des variables X (R ² X)	0,376
Nombre de composantes principales	01

Tableau 5: Corrélation et Poids des Variables Explicatives dans la Construction de la Composante PLS

Variables	Corrélation	Vecteur w*
FONC	0,710	0,339
DIPL	0,672	0,329
ANCI	0,722	0,367
RESE	0,077	0,028
CONC	0,120	0,030
INST	0,745	0,338
AGE	0,179	0,065
DIFF	0,823	0,420
ASSI	0,698	0,352
PROX	0,781	0,415
QUAL	0,531	0,223

Tableau 6 : L'importance Relative des Variables X dans L'explication des Valeurs de Y (VIP)

Variable	VIP	Ecart-type	Borne inférieure	Borne supérieure
DIFF	1,392	0,086	1,224	1,561
PROX	1,375	0,127	1,126	1,624
ANCI	1,217	0,182	0,861	1,573
ASSI	1,167	0,182	0,809	1,524
FONC	1,125	0,119	0,892	1,359
INST	1,122	0,256	0,621	1,623
DIPL	1,091	0,111	0,874	1,307
QUAL	0,741	0,269	0,214	1,267
AGE	0,214	0,230	-0,237	0,666
CONC	0,098	0,202	-0,299	0,495
RESE	0,093	0,232	-0,362	0,548

Tableau 7: Les Paramètres du Modèle de Régression

Variables	Coefficients normalisés	Ecart-type	Coefficients non normalisés
FONC	0,147	0,019	0,338
DIPL	0,142	0,017	0,330
ANCI	0,159	0,027	0,371
RESE	0,012	0,041	0,029
CONC	0,013	0,039	0,031
INST	0,146	0,036	0,242
AGE	0,028	0,031	0,005
DIFF	0,181	0,012	0,241
ASSI	0,152	0,022	0,153
PROX	0,179	0,018	0,191
QUAL	0,097	0,032	0,156
Constante	-----	-----	0,119